

AUTORISATION DE DEPART

Année 2022

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Nous autorisons pour l'année 2022 :

notre enfant à partir seul de l'accueil collectif de mineurs et dégageons de toutes responsabilités l'organisateur .

Les personnes suivantes à venir chercher notre enfant :

NOM / Prénom	Téléphone

En cas de changement merci de prévenir la mairie ou la direction de l'accueil collectif de mineurs.

Fait le

Signature



DROIT À L'IMAGE

Année 2022

La commune d'Esquelbecq est autorisée à diffuser la ou les photographie(s) prises lors des accueils collectifs de mineurs qu'elle organise durant l'année 2022, sur laquelle ou lesquelles figure :

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Cette autorisation est valable pour :

- Expositions
- Publications dans le bulletin municipal
- Publication sur le site internet de la commune
- Page facebook privée « centre de loisirs esquelbecq »
- Compte instagram « acm esquelbecq »

Cette autorisation est valable durant l'année 2022 et pourra être annulée à tout moment.

Fait le

Signature

